



Pouvoir adjudicateur



Mandataire, agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage

Construction d'un ensemble hospitalo-universitaire
dit « Projet Ile de Nantes »

Marché de travaux
Lot n°104 B - FACADES 3.2 ATEX DU BLOC 1

ACTE D'ENGAGEMENT

Offre dite « variante »

Article 1 : objet du marché

Marché de travaux pour la construction du nouvel ensemble hospitalo-universitaire dit « Projet île de Nantes », lot n°104 B « Façades 3.2 ATEX du bloc 1 ».

Pouvoir Adjudicateur, maître d'ouvrage : CHU de Nantes

Direction générale
Immeuble Deurbroucq
5, allée de l'île Gloriette
44093 Nantes Cedex 1

Mandataire, agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage : la Soderec

Siège social :	Agence :
6 avenue Gourgaud	15 quai Ernest Renaud
75017 Paris	44100 Nantes

Pouvoir adjudicateur :

Le pouvoir adjudicateur, au sens de l'article L1211-1 du code de la commande publique, est le Centre hospitalier universitaire de Nantes, établissement public de santé représenté par son mandataire, la société Soderec.

La Soderec sera elle-même représentée pour tous les actes contractuels par le Directeur Général Adjoint ou toute personne ayant reçu délégation à cet effet.

Comptable assignataire des paiements :

La Directrice générale adjointe, Trésorière de la Soderec – 6, avenue Gourgaud – 75017 Paris.

Article 2 : contractants

En cas d'un contractant unique

Je soussigné, engageant ainsi la personne morale désignée ci-après et désignée dans le marché sous le nom « entreprise » ou « titulaire »

Contractant unique		(nom de l'opérateur)
immatriculé		(SIREN)
ayant son siège		(adresse)
représenté par		(nom et qualité)

Adresse électronique à laquelle peuvent être envoyées les notifications et informations par voie électronique :

après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,

AFFIRME sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la personne morale que je représente ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner à un marché public ;

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des pièces contractuelles, à exécuter les prestations aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre, laquelle m'engage pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres

En cas de groupement

Nous, cotraitants soussignés, engageant ainsi les opérateurs économiques désignés ci-après, désignés dans le marché sous le nom « entreprise » ou « titulaire » :

1^{er} contractant, mandataire :

immatriculé		(SIREN)
ayant son siège		(adresse)

représenté par (nom et qualité)
Adresse électronique à laquelle peuvent être envoyées les notifications et informations par voie électronique :

2ème contractant :

immatriculé (SIREN)
ayant son siège (adresse)
représenté par (nom et qualité)

3ème contractant :

immatriculé (SIREN)
ayant son siège (adresse)
représenté par (nom et qualité)

Nota : l'attention du candidat est attirée sur le fait que, s'il présente une offre en qualité de groupement conjoint, la transformation du groupement en groupement solidaire sera exigée après l'attribution du marché.

☐ le groupement que nous constituons étant solidaire ;

☐ le groupement que nous constituons étant conjoint, le mandataire étant solidaire des autres contractants ; (cocher l'une des deux cases, l'absence d'indication valant groupement solidaire)

(cocher l'une des deux cases, l'absence d'indication valant groupement solidaire)

et étant, pour ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par le mandataire ci-dessus désigné.

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,

AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, qu'aucune des personnes physiques ou morales, membres du groupement, ne tombe sous le coup d'une interdiction de soumissionner à un marché public ;

NOUS ENGAGEONS sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des pièces contractuelles, à exécuter les prestations aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre, laquelle nous engage pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 3 : prix

3.1 Conditions générales de l'offre de prix

L'offre de prix du présent acte d'engagement est réputée établie sur la base des conditions économiques du mois M₀ (septembre 2026).

3.2 Prix

Le prix global forfaitaire du marché est de euros hors taxes.

Article 4 : délais

Le délai d'exécution des travaux propres au présent lot 104B proposé par le soumissionnaire est demois, y compris la période de préparation, à compter de la notification du marché ou de l'ordre de service mentionné dans la lettre de notification.

Ce délai s'inscrit dans le délai global d'exécution tous corps d'état, dépendant de la proposition ci-dessus du soumissionnaire, et qui est estimé à 26 mois maximum, essais inclus.

Les durées de la période de préparation, de l'élaboration du programme d'exécution des travaux, des études d'exécution et des autres délais sont fixées dans le CCAP.

Article 5 : avance

Le titulaire :

☐ accepte

☐ refuse

l'avance éventuellement possible en application de l'article 3.4 du CCP (l'absence d'indication vaut refus).

En cas de groupement, l'acceptation ou le refus de l'avance vaut pour l'ensemble des membres le composant.

Article 6 : paiements

Le mandataire du maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter leur montant au crédit du compte unique dont le relevé IBAN sera produit au plus tard un mois après la notification du marché.

Le mandataire du maître d'ouvrage se libérera également des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leur montant au crédit des comptes qui seront indiqués dans la ou les éventuelles annexes à l'acte d'engagement et dans le ou les actes spéciaux.

Article 7 : tranche(s)

Le marché ne comporte pas de tranche.

Article 8 : sous-traitance

Au stade de la passation du marché

Dans le cas où nous présentons une ou des demandes d'acceptation de sous-traitants au stade de la passation du marché, nous remettons pour chacun d'eux une annexe au présent acte d'engagement.

Le présent acte d'engagement comporte annexes relatives à des demandes d'acceptation de sous-traitants au stade de la passation du marché.

Le montant total des prestations ainsi sous-traitées s'établit à euros hors taxes.

La notification du marché emporte acceptation du ou des sous-traitants et agrément de leurs conditions de paiement

Cession de créances ou nantissement

Nous ne pourrions donc céder nos créances ou nantir le présent marché qu'à hauteur du montant de l'offre acceptée par le maître d'ouvrage, duquel il convient de déduire le montant cumulé des prestations sous-traitées.

Une copie de l'original de l'acte d'engagement portant une formule d'exemplaire unique ou un certificat de cessibilité sera délivré au titulaire du marché sur simple demande de sa part formulée auprès du mandataire du maître d'ouvrage.

Signatures

Signature(s) du titulaire ou, en cas de groupement, du mandataire dûment habilité (mandat à joindre) ou de chaque membre du groupement (la signature électronique doit spécifier le nom du signataire et la date de signature) :

Pour le 1^{er} contractant

Pour le 2^{ème} contractant

Pour le 3^{ème} contractant

Acceptation et notification *(à ne pas remplir par le candidat)*

La présente offre est acceptée par la Soderec, mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage.

Le Président du Directoire ou

Le Directeur général ou

Le Directeur général adjoint

Le présent acte d'engagement est complété par les annexes suivantes :

Annexes N° à relatives à la désignation de sous-traitants

Date de notification du marché : date de notification par la plate-forme dématérialisée, support de la procédure de passation de ce marché.